

le 27. 11. 63

Cher Monsieur Goutal

Je vous remercie de votre gentillesse, et surtout je suis très heureux de vous savoir si bien.

J'ai eu le plaisir en effet que vous vous occupiez de mon projet de 1%, car sans vous rien ne se réalisait ! Avez-vous vu laquette sur le thème du cigare qui a été refusée ? Monsieur Legueult l'avait pourtant vue et aimée. Monsieur Legueult a vu la nouvelle que j'ai faite et s'est fiée suivant ses conseils.

Pourriez-vous la voir quand je l'aurai déposée avec notes et lettres, avant qu'elle passe en commission la table du Salon d'Automne que vous avez proposée pour l'achat par l'Etat et qui a été acceptée — a dit M^{lle} Gallier.

Le prix pour le Salon était de 550 F. Je

Recto de la lettre de l'artiste Claudine Henry à Pierre Goutal, inspecteur général des Arts graphiques et plastiques, le 27/11/1963, entre deux réunions de la commission nationale du 1%. NB : il est question dans la lettre de M. Legueult. Il s'agit probablement de Raymond Legueult (1898 -1971), chef d'atelier peinture à l'École nationale supérieure des beaux-arts, de 1952 à 1968.

Référence du document reproduit :

- **Dossier sur la décoration au titre du 1% du CET d'Auray**
Archives Nationales : 19880466/42, Ministère des Affaires Culturelles, *Dossier sur la décoration au titre du 1% du CET d'Auray*, 1961-1964.
Archives Nationales : 19880466/42

IVR53_20205605047NUC

Auteur du document reproduit : Claudine Henry

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation